

**DIRECTRICE OU DIRECTEUR ADJOINT
NIVEAU SECONDAIRE
ÉCOLE DES PIONNIERS – PAVILLON LAURE-GAUDREULT
CONCOURS 21-22-56**

Le Centre de services scolaire des Découvreurs (ci-après le Centre de services) dessert une clientèle d'environ 13 000 élèves et elle compte près de 2 000 employés. Situé dans la région de la Capitale-Nationale, son territoire couvre l'arrondissement Sainte-Foy - Sillery - Cap-Rouge ainsi que les villes de Saint-Augustin-de-Desmaures et de L'Ancienne-Lorette. Elle sollicite des candidatures en vue de combler **un poste de directrice ou directeur adjoint de l'école secondaire** Des Pionniers – pavillon Laure-Gaudreault situé au 130, rue Jean-Juneau, Québec, G3A 2P2 **pour une durée d'un an avec possibilité de renouvellement.**

NATURE DE L'EMPLOI

Conformément au plan de classification des cadres¹, L'emploi de directeur adjoint d'école consiste à assister et à conseiller le directeur d'école, selon le mandat défini par ce dernier, dans la gestion pédagogique, éducative et administrative de l'école en vue de favoriser la réussite de tous les élèves, et ce, conformément à la Loi sur l'instruction publique et aux politiques de la commission scolaire. L'emploi comporte principalement l'exercice de l'ensemble ou d'une partie des responsabilités de direction en matière de gestion pédagogique et éducative, de gestion des ressources humaines, financières, matérielles, informationnelles et de gestion de services de garde.

PROFIL RECHERCHÉ

Nous cherchons une personne qui possède un haut niveau de leadership pédagogique, une belle capacité d'analyse, un sens politique développé et des habiletés en communication; une personne qui démontre de l'ouverture, de flexibilité et d'adaptabilité face à son environnement et qui fait preuve de loyauté envers son organisation; finalement une personne qui sait faire preuve de courage de gestion avec toute l'empathie, l'écoute et la gestion de soi nécessaire à la bonne marche de son école.

La direction adjointe devra être en mesure déployer les moyens nécessaires à la réalisation des objectifs suivants :

1. Au regard de la réussite des élèves
 - Soutenir les stratégies éducatives qui répondent le mieux aux besoins des élèves et qui favorisent leur réussite (enrichissement, adaptation scolaire, technopédagogie, etc.)
 - Adopter une approche de gestion axée sur les résultats
2. Au regard de la gestion du personnel
 - Maintenir un climat de travail harmonieux et respectueux
 - Adopter une posture d'accompagnement et de soutien envers le personnel
 - Favoriser les approches collaboratives permettant d'améliorer la qualité de l'enseignement
3. Au regard de l'établissement
 - Respecter la culture de l'établissement et de la communauté
 - Adhérer au Projet éducatif et volonté de le faire évoluer
 - Assurer la saine gestion des ressources financières et en assumer l'imputabilité
4. Au regard des relations avec l'entourage
 - Bâtir et maintenir des relations harmonieuses et collaboratives auprès des parents, des élèves et de la communauté
 - Faire valoir les besoins de l'établissement auprès de la Commission scolaire tout en respectant l'expertise de ses services spécialisés
 - Faire rayonner la vision, les valeurs et le projet éducatif à travers la Commission scolaire pour parvenir à une meilleure harmonisation des intentions du personnel et de la culture de l'école.

QUALIFICATIONS REQUISES ET EXPÉRIENCE :

- Baccalauréat en sciences de l'éducation ou grade universitaire de 1er cycle dans un champ approprié sanctionnant un programme d'études universitaires d'une durée minimale de 3 ans.
- Programme d'études universitaires de 2e cycle comportant un minimum de 30 crédits en gestion pertinent à l'emploi de cadre d'école :
 - Un minimum de six crédits doit être acquis avant la première affectation à un emploi de cadre d'école et le solde, au cours des cinq années qui suivent cette affectation;
 - Exceptionnellement, la commission scolaire peut diriger vers un comité de sélection, un candidat qui n'a pas accumulé six crédits en gestion;
- 5 années d'expérience pertinente.
- Autorisation permanente d'enseigner délivrée par le ministre.
- Connaissance du milieu de l'éducation;
- Maîtrise du français écrit et parlé et connaissances appropriées des technologies de l'information et des communications.

RÉMUNÉRATION

L'emploi est rémunéré selon le règlement sur les conditions d'emploi des gestionnaires des centres de services scolaires (73 515\$ à 98 017\$).

ENTRÉE EN FONCTION : 9 août 2021

Pour poser votre candidature :

Toute personne intéressée à poser sa candidature doit le faire **au plus tard le 28 juin à 16 heures**. Votre curriculum vitae, accompagné d'une lettre motivant votre candidature, doit être acheminé à l'adresse électronique suivante :

emploi.gestionnaire@csdecou.qc.ca.

- Le caractère confidentiel de l'information est assuré et seules les personnes retenues dans le cadre du processus de sélection seront contactées.
- Les personnes retenues pourront être invitées à se présenter à une activité visant à établir leur profil de compétence en gestion.
- Nous souscrivons à un programme d'accès à l'égalité et nous encourageons les femmes, les minorités visibles, les minorités ethniques, les Autochtones et les personnes handicapées à présenter leur candidature.